

Tiré à part article Forêt.Nature

Merci pour votre participation à ce numéro de Forêt.Nature.

La version électronique de votre article est fournie uniquement à usage personnel et ne peut être diffusé largement sans l'autorisation préalable de la rédaction.

En cas d'archivage sur serveur informatique, merci d'indiquer la source originale de la publication comme ceci : « Article paru dans Forêt.Nature : www.foretnature.be ».

Abonnez-vous gratuitement au **Forêt-MAIL** sur notre site
foretnature.be

et abonnez vos **étudiants** à la revue Forêt.Nature au tarif spécial
qui leur est réservé sur librairie.foretnature.be



Et de trois...

Violaine Fichet¹ | Vinciane Schockert² | Alain Licoppe¹

¹ Laboratoire de la Faune Sauvage (DEMNA, SPW)

² Unité de Recherches zoogéographiques (ULiège)

Loup filmé à Ebly
en avril 2019.

Depuis 2016, le Réseau Loup récolte, authentifie et diffuse les données d'observation relatives à cette espèce. Les 290 indices traités permettent aujourd'hui d'affirmer que trois loups sont - ou ont été - présents en Wallonie.

RÉSUMÉ

La présence de trois loups en Wallonie est confirmée par le Réseau Loup composé d'une trentaine de membres représentant les acteurs de la ruralité (chasseurs, naturalistes, éleveurs, scientifiques et DNF) formés et encadrés par le SPW (DEMNA). Son rôle : objectiver la présence du loup et communiquer avec transparence et sérénité les informations validées par les spécialistes. Les analyses ADN (poils,

déjection, salive) sont confiées à un laboratoire ce qui garantit une certitude absolue. À l'inverse, les observations visuelles avec ou sans photos et vidéos sont des éléments importants mais parfois difficilement objectivables. Le travail consiste donc souvent à trouver, sur les sites d'observations « suspects », des éléments à soumettre au test ADN.

En 2018, nous annonçons le signalement de deux loups en Wallonie. L'un dans les Hautes-Fagnes, l'autre du côté de Samrée. Si le premier semble se fidéliser à cette région, le second n'a effectué qu'un court passage, laissant suffisamment d'ADN sur sa proie pour témoigner de son passage avant de disparaître des écrans radars...

Depuis fin avril, ils sont trois. Trois à figurer dans les statistiques wallonnes. Car un troisième loup a foulé la région ardennaise de ses pattes voici peu, du côté d'Ebly. Temporairement ou plus durablement, cela reste à étudier.

Un réseau mis en place pour anticiper le retour du loup.

L'étude de ces différents cas relève du Réseau loup ; une sorte de modeste et discrète Unité multidiscipli-

naire dédiée au loup, constituée d'une trentaine de membres particulièrement bien formés et réactifs. Sa constitution, en 2017, visait à détecter un retour du loup de plus en plus probable, vu sa dynamique dans les pays voisins.

Agir vite, ne négliger aucun indice, rester objectif dans l'analyse des cas rencontrés, exécuter des procédures standardisées, ne communiquer que des informations vérifiées et validées... telle est la philosophie de ce Réseau (encart 1).

Le réseau sous la loupe

Au-delà du fait que le loup est une espèce dont le suivi est obligatoire (encart 2), toute mesure de gestion ou indemnisation doit reposer sur un dossier correctement instruit. Chaque donnée suit dès lors un parcours strict et bien rodé (figure 1).

Encart 1. Agir vite...

Le loup est actuellement en phase exploratoire. Il est dès lors particulièrement mobile et discret. Les indices qu'il laisse sur son passage sont donc rares et temporaires. Un bon diagnostic passe donc par une grande réactivité de la part du Réseau loup.

Encart 2. Un suivi obligatoire...

Figurant dans les annexes IV et V de la directive « habitats », le loup est une espèce « Natura 2000 » protégée nécessitant un suivi régulier.

Cette directive prévoit en effet que « *Les États-membres assurent la surveillance de l'état de conservation des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire, en tenant particulièrement compte des types d'habitats naturels prioritaires et des espèces prioritaires.* »

Chaque État-membre doit évaluer périodiquement (tous les 6 ans) l'état de conservation de chacune des espèces des annexes I, II, IV et V présentes sur son territoire et ce pour chacune des régions biogéographiques où l'espèce est présente. Cet état doit être évalué en prenant en compte toutes les localités de l'habitat ou de l'espèce, à la fois dans et en dehors du Réseau Natura 2000.

Pour la première fois depuis que ce système de rapportage est instauré, les Régions wallonne et flamande ont ainsi été tenues de réaliser une fiche d'analyse pour le loup relative à la période 2013-2018. Cette période marque en effet le retour effectif du grand canidé au nord comme au sud de la Belgique après plus de 100 ans d'absence.

Parcours d'une donnée

Tout indice de présence du loup – à savoir une observation visuelle, une trace, un cadavre de proie domestique ou sauvage, un excrément... – doit être communiqué au DEMNA (Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole, Service public de Wallonie), soit par téléphone (081 626 420), soit via le personnel du DNF, soit via les membres du Réseau loup, soit via un système d'alerte en ligne, accessible au citoyen (reseauloup.be > *Nous contacter*).

Particulièrement compétent en matière de gestion de données biologiques, le DEMNA coordonne le réseau et centralise les informations. Ces données atterrissent chez Alain Licoppe, Frédéric Della Libera ou Violaine Fichet.

L'un d'eux ouvre alors un dossier et en confie l'analyse à un membre du réseau, de préférence situé géographiquement proche du lieu où l'indice a été relevé. Ce membre a été, au même titre qu'une trentaine de volontaires – éleveurs, naturalistes, chasseurs, agents du DNF et du DEMNA, biologistes et vétérinaires de l'Université de Liège... (encart 3) – formé pendant trois jours par des experts français du loup appartenant à l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, en France).

En cas d'observation d'un supposé loup sans preuve photographique, le membre du réseau en charge du dossier va interviewer l'observateur pour tenter de déceler les caractéristiques discriminantes propres à l'espèce. Mais les observations sont souvent éphémères et les observateurs peu préparés à ce type de

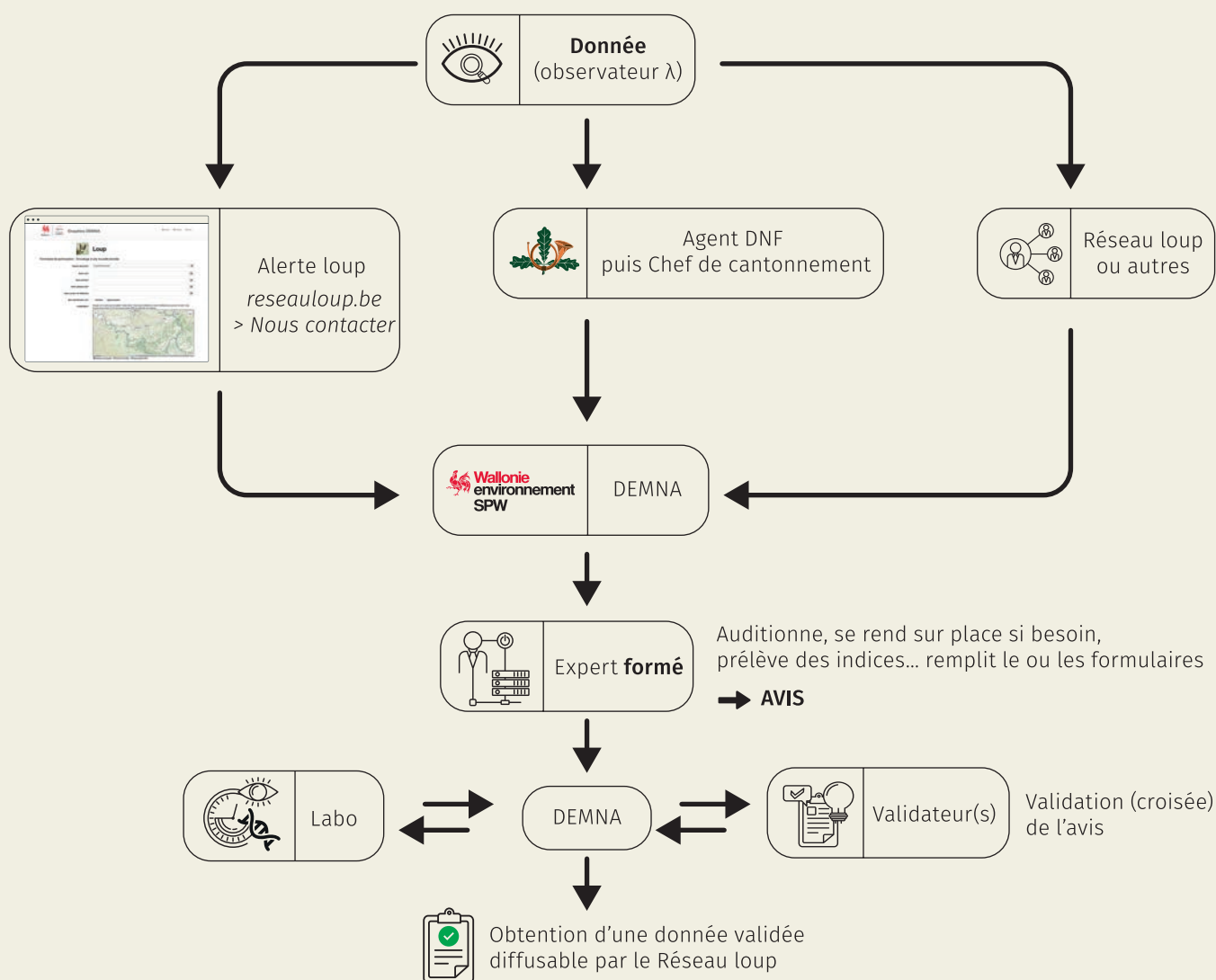


Figure 1. Parcours d'une donnée d'observation loup avant validation finale.

rencontre, ce qui réduit le nombre de cas pour lesquels les critères sont suffisamment pertinents pour statuer sur la nature de l'espèce observée.

Dans les autres cas - notamment le signalement d'indices matériels (excrément, empreintes fraîches, traces de prédation), le correspondant du Réseau loup doit se rendre sur place pour mener l'enquête et alimenter le dossier. Interroger les témoins éventuels, prendre des photos, récolter des indices supplémentaires, analyser et autopsier une carcasse, effectuer des prélèvements en vue d'analyses génétiques... sont autant de missions qu'il effectue en suivant une procédure standardisée inspirée des experts français.

Il transmet ensuite l'ensemble des informations essentielles de l'anamnèse et sa propre conclusion au DEMNA, qui agit à nouveau comme un entonnoir.

Encart 3. Détail sur la composition du Réseau loup

La trame du réseau s'articule sur les Directions extérieures du Département de la Nature et des Forêts (DNF, SPW) pour assurer une continuité dans l'espace. Viennent se greffer sur cette base des membres mandatés par le Royal Saint-Hubert Club (représentant des chasseurs), la « Plateforme grands prédateurs » (consortium de différentes associations naturalistes) et la SoCoPro « Ovins-Caprins » (association d'appui au Collège des Producteurs). L'asbl Forêt.Nature participe aux formations et fournit un appui à la communication. Les scientifiques de l'Université de Liège complètent le réseau : les biologistes du Laboratoire de Zoogéographie, les vétérinaires du Réseau de Suivi sanitaire de la Faune sauvage et ceux du service de Pathologies spéciales et Autopsies. Le laboratoire Gecolab (ULiège), en assurant les analyses génétiques des échantillons suspects, est venu par la suite renforcer l'équipe du Réseau.

Figure 2. Présentation des loups actuellement recensés en Belgique

Bourg-Léopold

(Limbourg, Flandre)

 2/1/2018 : 1^{ère} observation de la louve Naya

- Origine : Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale
- Lignée polonaise
- Équipée en octobre 2016 d'un collier GPS par Dr Norman Stier (TU Dresde)
- Octobre 2017 : début de la dispersion
- Fin décembre : rentre aux Pays-Bas
- Janvier : observée en Flandre


Opoeteren

(Limbourg, Flandre, à 30 km de Bourg-Léopold)

11/3/18 : loup écrasé sur la route

- Autopsie réalisée par l'INBO. Loup en bonne santé.
- Analyse génétique : Lignée polonaise
- Origine : meute de Barnstorf (Basse-Saxe)


Bourg-Léopold

(Limbourg, Flandre)

2-3 août 2018: photo d'August

12 août 2018 : photo d'August en compagnie de Naya

- ADN prélevé sur moutons attaqués
- Loup mâle
- Lignée polonaise
- Origine inconnue, mais a attaqué en juin un mouton en Basse-Saxe
- Juin-Juillet : a parcouru plus de 300 km via les Pays-Bas


Hautes-Fagnes (Wallonie)

28 juin 2018 : louve photographiée pour la première fois

- Loup mâle
- Lignée polonaise (analyse GeCo-Lab) mais provenance (meute) inconnue


Samrée

(La Roche-en-Ardenne)

25 août 2016

- 1 attaque sur brebis : conclusion 2016 « loup non exclu »
- Lignée polonaise mais provenance (meute) encore inconnue

Ebly (Léglise)

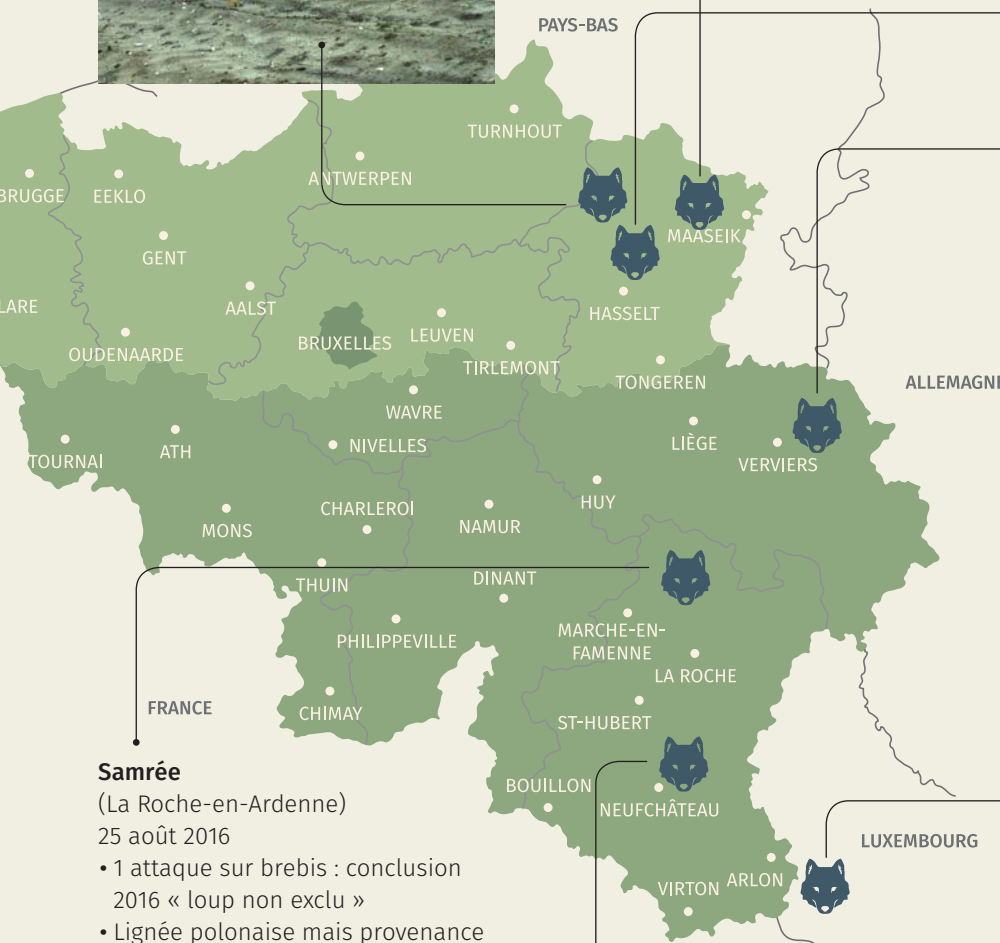
30 avril 2019

- Excrément récolté : ADN extrait (analyse GeCoLab)
 - Lignée italo-alpine
 - Provenance (meute) inconnue
- Individu mâle


Garnich (Luxembourg)

15 juillet 2017

- Attaque sur troupeau
- Loup de lignée italo-alpine (source ANF)



À ce moment, deux cas de figure se rencontrent : le dossier d'instruction est directement soumis aux trois validateurs du réseau (Vinciane Schockert, Pascal Ghiette et Anthony Kolher) ou, en fonction de la nature de l'échantillon, au laboratoire *GeCoLab* afin de tenter de faire parler l'ADN des prélèvements récoltés sur le terrain.

dement à une conclusion binaire : « loup certain » ou « loup exclu ». En l'absence de ces preuves tangibles, la conclusion peut être plus difficile et nuancée. Les trois validateurs, fins connaisseurs du loup, réalisent une analyse croisée des éléments et aboutissent à une conclusion, qui pourra s'étendre à deux nouvelles catégories : « loup non exclu » et « indéterminé ».

Lorsque des preuves irréfutables constituent le dossier (résultats certains des analyses génétiques ou images d'excellente qualité), le diagnostic aboutit rapi-

Le bilan de suivi est régulièrement mis à jour sur le site internet reseauloup.be > *bilan du suivi*. Ce bilan fournit une source d'informations officielle, dont les

Figure 3. Bilan du suivi du Réseau loup entre mars 2016 et mai 2019. Les cas étudiés dans les deux zones de présence du loup (Hautes-Fagnes et Ebly) ne sont pas repris.

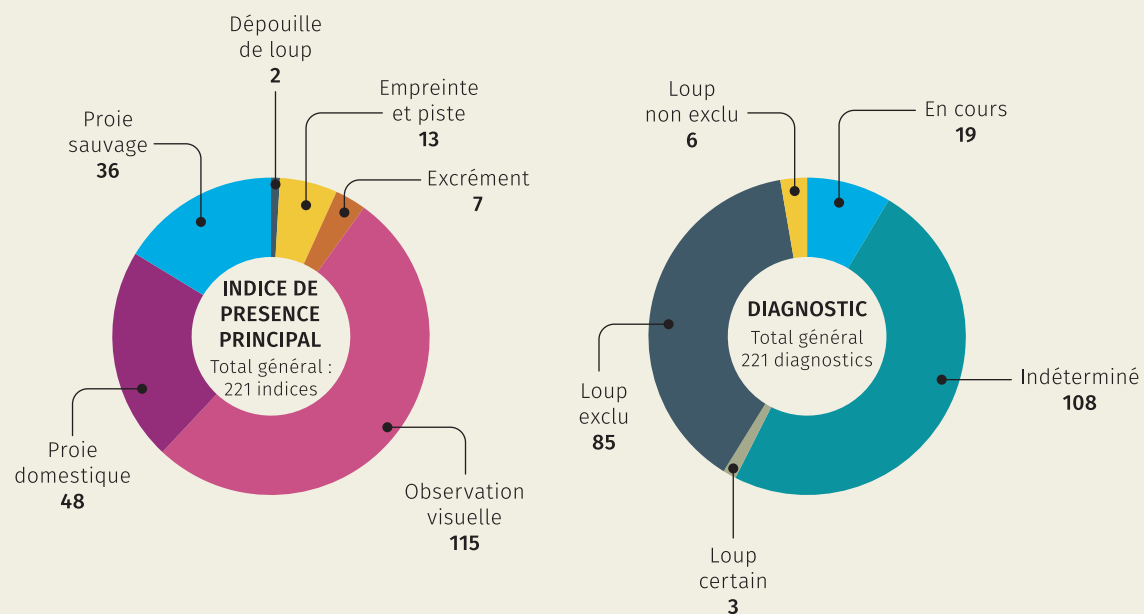
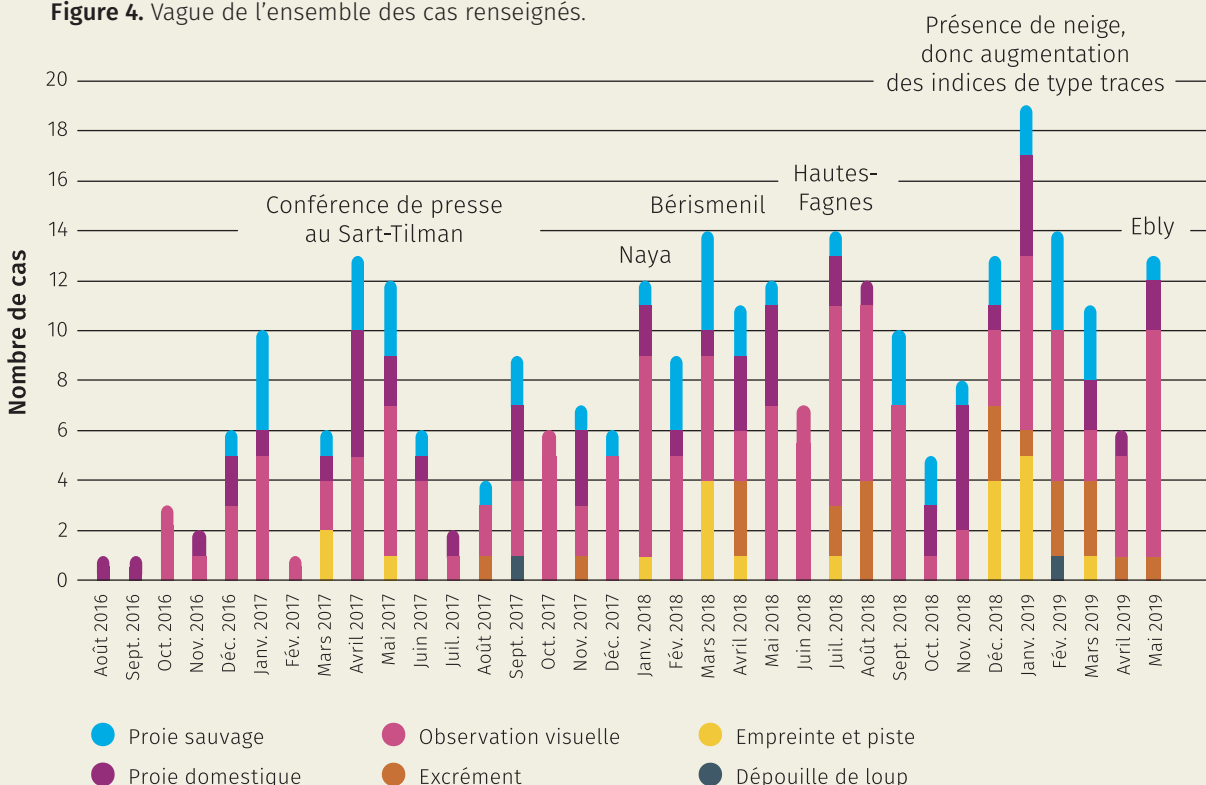


Figure 4. Vague de l'ensemble des cas renseignés.



POINTS-CLEFS

- ▶ Trois présences de loup sont authentifiées en Wallonie dont un semble rester fidèle à son territoire (en Hautes-Fagnes).
- ▶ Depuis 2016, le Réseau Loup, coordonné par le DEMNA (SPW) récolte et valide les indices de présence du canidé relevés sur le territoire wallon.
- ▶ Les 290 indices relevés sont traités par les membres du Réseau Loup, aidés d'experts et de généticiens si nécessaire.
- ▶ De nombreux indices aboutissent à classer les cas comme « indéterminés » vu leur faible qualité ou face à la difficulté de les distinguer des chiens de taille comparable.

Encart 4. Analyse génétique

L'apport de la génétique via la contribution de *GecoLab* est double : il permet de distinguer entre chiens et loups dans des cas compliqués, mais il permet en plus, moyennant des analyses plus complexes, d'établir un lien entre l'individu présent chez nous et sa lignée, voire sa meute d'origine si celle-ci est documentée à l'étranger (Allemagne et France essentiellement). En tant que membre du *CEwolf Consortium* qui standardise les techniques et centralise les données pour le loup de lignée polonaise, *GeCoLab* peut assurer ce suivi.

associations et la presse peuvent ensuite s'emparer en vue de la transmettre à des tiers. Seule cette information validée peut être diffusée. Une information qui n'aurait pas été analysée par le Réseau loup n'est pas jugée valable, et donc fiable.

Les résultats

Sur les 290 cas qu'il a étudiés, le Réseau loup peut formellement annoncer la présence (passée ou récente) de trois loups en Wallonie : Samrée (individu de passage), Hautes-Fagnes (toujours présent 1 an après son arrivée) et Ebly (dont on ne sait s'il est actuellement toujours actif dans la zone d'observation) (figure 2).

Aucun couple n'est actuellement confirmé en Wallonie mais des analyses continuent à être menées régulièrement sur des échantillons issus potentiellement du loup, ceci notamment afin de ne pas manquer l'arrivée discrète d'un nouvel individu.

La distinction épineuse entre les indices propres au loup et à ceux de chiens de taille comparable (berger allemand, chien-loup de Saarloos, chien-loup tchèque...) explique en partie les nombreux cas classés comme « indéterminés » par le réseau. La très mauvaise qualité de certains indices (images pixellisées, prises de nuit, carcasse en état de décomposition avancée...) rend compte d'une autre partie des cas sur lesquels il est impossible de se prononcer (figures 3 et 4). ■



Crédits photos. L. Sauvenay (p. 31, p. 34 bas gauche), INBO (p. 34 haut gauche, haut droite), HLN.be (p. 34 haut centre), Réseau Loup (p. 34 milieu, p. 36), V. Schockert (p. 34 bas droite).

Violaine Fichet¹

Vinciane Schockert²

Alain Licoppe¹

violaine.fichet@spw.wallonie.be

¹ Laboratoire de la Faune Sauvage (DEMNA, SPW)
Avenue Maréchal Juin 23 | B-5030 Gembloux

² Unité de Recherches zoogéographiques (ULiège)
Bât. B22 Zoogéographie, Quartier Vallée 1
Chemin de la Vallée 4 | B-4000 Liège